



Conseil économique et social

Distr. générale
20 février 2015
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Onzième session

New York, 4-15 mai 2015

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Fonds d'affectation spéciale du Forum

Note du Secrétariat

Résumé

La présente note porte sur les contributions reçues et les dépenses engagées par le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum des Nations Unies sur les forêts, au cours des exercices biennaux 2012-2013 et 2014-2015. Les généreuses contributions des pays donateurs et d'autres entités au Fonds d'affectation spéciale sont fort appréciées. Sans elles, de nombreuses activités inscrites au mandat du Forum n'auraient pas pu être mises en œuvre.

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 7/1 du Forum, sur son programme de travail pluriannuel pour la période 2007-2015.



I. Introduction

1. Dans le programme de travail pluriannuel pour la période 2007-2015 (résolution 7/1 du Forum, annexe) qu'il a adopté lors de sa septième session, et dans toutes les sessions postérieures, le Forum des Nations Unies sur les forêts a invité les gouvernements donateurs, les institutions financières et les autres organisations intéressées à verser des contributions financières volontaires au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum. Les autres pays en mesure de le faire et les autres parties intéressées ont été priés d'y contribuer eux aussi. Dans un souci de transparence, à chaque session, le secrétariat du Forum fait rapport à ce dernier sur le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale, y compris en ce qui concerne le montant, la source des contributions reçues et la manière dont les fonds ont été dépensés. Il convient de noter que la présente note est présentée à des fins d'information. Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

2. Le présent rapport récapitule les contributions reçues et les activités menées par le Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum au cours des exercices biennaux 2012-2013 et 2014-2015, ce dernier étant encore en cours. Ces activités ont été menées à bien en application de la résolution 62/98 de l'Assemblée générale, sur l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, le programme de travail pluriannuel du Forum pour la période 2007-2015, les résolutions et la dixième session du Forum, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie), du 8 au 19 avril 2013.

II. Contributions au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum

3. Entre 2012 et 2015, 11 pays donateurs ont généreusement contribué au Fonds d'affectation spéciale pour aider le Forum à exécuter sa mission et soutenir les activités de son secrétariat (voir fig.1 et tableaux 1 et 2). Le montant total des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale s'élevait à environ 7,3 millions de dollars pour les deux exercices biennaux, dépenses d'appui aux programmes comprises. Sans ces contributions, qu'il reçoit avec gratitude, le Forum n'aurait pas pu accomplir ses tâches basiques étant donné le volume actuel de ses activités.

Figure I
Contributions au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum, 2012 -2015

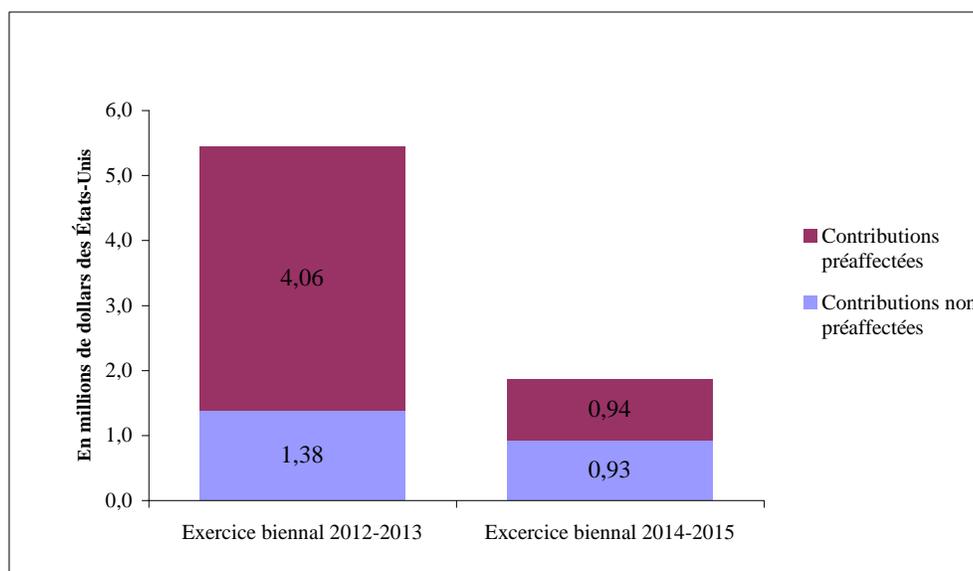


Tableau 1
Contributions au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum
reçues au cours de l'exercice biennal 2012-2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Contributions non préaffectées</i>	<i>Contributions préaffectées</i>	Total
Chine	450 000	–	450 000
Finlande	129 340	–	129 340
Allemagne	–	445 180	445 180
Norvège	–	50 000	50 000
République de Corée	–	21 480	21 480
Turquie	–	1 159 976	1 159 976
États-Unis	800 000	–	800 000
Royaume-Uni	–	2 384 738	2 384 738
Total des contributions	1 379 340	4 061 374	5 440 714
Solde reporté de l'année précédente ^a	1 578 638	509 834	2 088 472
Total général	2 957 978	4 571 208	7 529 186

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

^a Sur la base de l'allocation de crédit maximale qui pouvait être demandée auprès du Fonds d'affectation spéciale en 2012.

Tableau 2
**Contributions au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum
reçues et annoncées, 2014 -2015**

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Contributions non préaffectées</i>	<i>Contributions préaffectées</i>	Total
Chine ^a	250 000	250 000	500 000
Finlande ^b	–	472 000	472 000
Pays-Bas	–	130 335	130 335
Norvège ^c	–	50 000	50 000
République de Corée	–	21 003	21 003
Fédération de Russie ^d	284 000	–	284 000
Suisse	–	20 000	20 000
États-Unis	400 000	–	400 000
Total des contributions	934 000	943 338	1 877 338
Solde reporté de l'année précédente ^e	1 215 654	872 336	2 087 990
Total général	2 149 654	1 815 674	3 965 328

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

^a Y compris une contribution annoncée d'un montant de 250 000 dollars pour 2015.

^b Le montant annoncé devait couvrir des activités organisées dans le cadre de l'arrangement international sur les forêts.

^c Le montant annoncé devait couvrir les frais de voyage des représentants.

^d Y compris une contribution annoncée d'un montant de 142 000 dollars pour 2015.

^e Sur la base de l'attribution de crédit maximale qui pouvait être demandée auprès du Fonds d'affectation spéciale pour 2014.

III. Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum pour 2012-2013 et 2014

4. Les engagements de durée déterminée et les emplois de temporaire financés par des ressources extrabudgétaires ont représenté respectivement 36 et 53 % du total des dépenses financées par les contributions au Fonds reçues en 2012 -2013 et en 2014. Les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition ont représenté respectivement 22 % et 18 % du total des dépenses financées par les contributions reçues en 2012-2013 et en 2014. Des informations détaillées sur les dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum sont présentées dans la figure II et les tableaux 3 et 4.

Figure II
**Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2012-2013
 et en 2014**

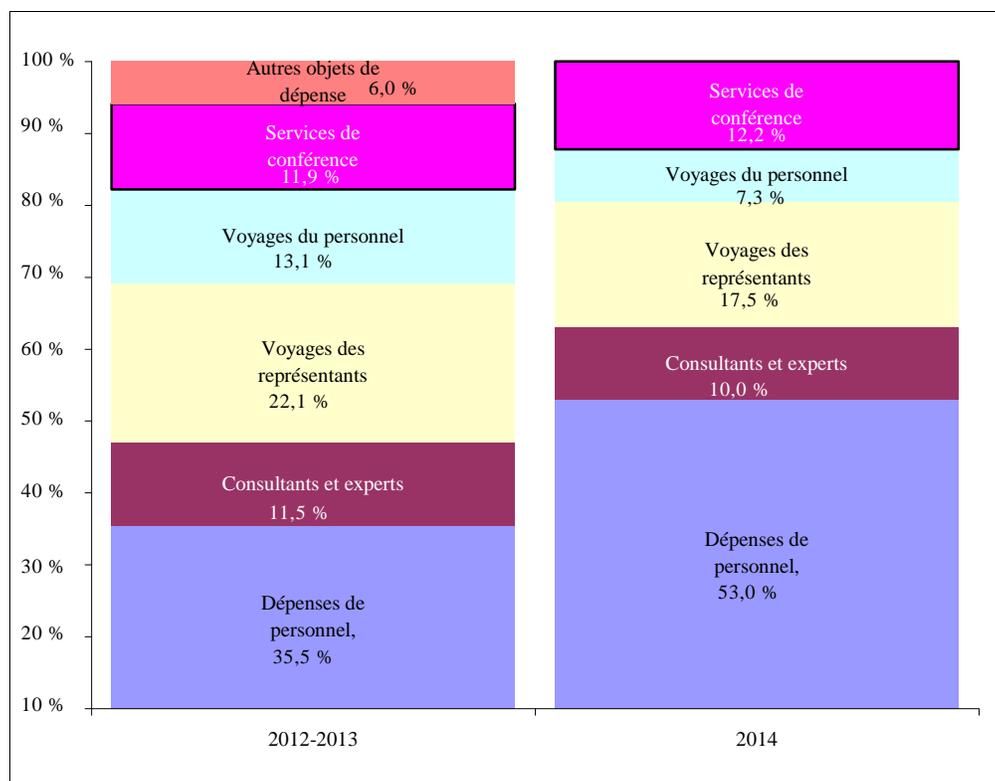


Tableau 3
**Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale à l'appui
 du Forum au cours de l'exercice biennal 2012-2013**

(En dollars des États-Unis)

Dépenses	Contributions non préaffectées	Contributions préaffectées	Total
Dépenses de personnel ^a	1 357 883	390 473	1 748 355
Consultants et experts	78 709	487 710	566 419
Voyages des représentants	36 606	1 050 022	1 086 628
Voyages du personnel ^b	132 913	509 500	642 412
Service de conférence et d'interprétation ^c	140 976	443 906	581 968
Services contractuels ^d	–	293 400	293 400
Total partiel	1 746 298	3 172 885	4 919 183
13 % de dépenses d'appui aux programmes	227 019	412 475	639 494
Total	1 973 316	3 585 360	5 558 676

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 3)

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

^a Y compris les dépenses afférentes aux engagements de durée déterminée et aux emplois de temporaire financés par des ressources extrabudgétaires et aux locaux à usage de bureaux, et d'autres dépenses connexes.

^b Dont 400 000 dollars de frais de voyage de fonctionnaires de différents départements du Siège de l'ONU qui ont participé à la dixième session du Forum, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie), et de frais de voyage pour des missions de planification en Turquie.

^c Y compris les services de conférence, et notamment d'interprétation, et les services de sécurité renforcée.

^d Il s'agit de contrats institutionnels conclus en vue de la réalisation d'études par des sous-traitants pour un projet exécuté dans le cadre du processus de facilitation pour l'Afrique et les pays les moins avancés.

Tableau 4
Dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum en 2014

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>Contributions non préaffectées</i>	<i>Contributions préaffectées</i>	Total
Dépenses de personnel ^a	661 956	114 468	776 424
Consultants et experts	–	146 149	146 149
Voyages des représentants	1 150	255 086	256 236
Voyage du personnel	24 948	81 853	106 801
Services de conférences et d'interprétation ^b	–	178 120	178 120
Total partiel	688 054	775 676	1 463 730
13 % de dépenses d'appui aux programmes	89 447	100 838	190 285
Total	777 501	876 513	1 654 015

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

^a Y compris les dépenses afférentes aux engagements de durée déterminée et aux emplois de temporaire financés par des ressources extrabudgétaires et aux locaux à usage de bureaux, et d'autres dépenses connexes.

^b Y compris les services de conférence, et notamment d'interprétation, et les services de sécurité renforcée.

5. De manière générale, les fonds extrabudgétaires ont servi à compléter les fonds prévus au budget ordinaire [Programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 8 (Gestion durable des forêts)]. Plus précisément, les contributions extrabudgétaires ont été essentielles pour financer une part importante des activités figurant dans le programme de travail ordinaire du secrétariat du Forum pour la période 2012-2015, et notamment les activités suivantes :

a) Dotation en effectifs du secrétariat. Afin de réaliser les activités intersessions prescrites, les salaires des administrateurs et des agents des services généraux dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires ont été payés grâce à des fonds, pour la plupart non préaffectés, provenant du Fonds d'affectation spéciale. Au cours de l'exercice 2012-2013, 2 fonctionnaires de la classe P-4, 3 de la classe P-3 et 2 agents des services généraux chargés de l'appui ont été payés de cette façon; en 2014, 1 fonctionnaire de la classe P-4, 2 de la classe P-3 et 2 agents des services généraux chargés de l'appui ont été payés de cette façon; et en 2015, ce système devrait être appliqué pour un fonctionnaire de la classe D-1, 1 de la classe P-4, 3 de la classe P-3 et 2 agents des services généraux chargés de l'appui;

b) Voyages des représentants et des experts. Au cours de la période 2012-2015, les représentants des pays en développement et des pays en transition ont bénéficié d'une aide au voyage destinée à faciliter leur participation à de nombreuses réunions du Forum, comme la deuxième réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la mobilisation de fonds en faveur des forêts qui s'est tenue à Vienne du 14 au 18 janvier 2013; la dixième session du Forum, qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) du 8 au 19 avril 2013; les deux premières réunions du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts qui se sont tenues à Nairobi, du 24 au 28 février 2014, et à New York, du 12 au 16 janvier 2015; et d'autres réunions relatives aux forêts et au développement économique, à la mobilisation de fonds en faveur des forêts et au rôle des grands groupes. Au moment de la rédaction du présent rapport, très peu de ressources étaient disponibles, même en comptant les contributions ayant été annoncées, pour financer les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition en vue de leur participation à la onzième session du Forum;

c) Consultants engagés pour appuyer les activités du Forum. Tout au long de la période 2012-2015, des vacataires et des consultants ont été engagés grâce à des ressources extrabudgétaires; ils étaient chargés d'appuyer le programme de travail ordinaire, notamment en ce qui concerne les dixième et onzième sessions du Forum, ainsi que les réunions de groupes d'experts et d'autres activités prescrites. En 2012, un contrat institutionnel a été conclu en vue de la réalisation d'études préparatoires fouillées dans le cadre d'un projet lié au processus de facilitation pour l'Afrique et les pays les moins avancés (voir tableau 3). En outre, en application de la résolution 10/2 du Forum, dans laquelle celui-ci a décidé que l'examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts devrait faire l'objet d'une évaluation indépendante, cinq consultants indépendants ont été sélectionnés par le Bureau de la onzième session pour procéder à cet examen. Les fonds extrabudgétaires provenant du Fonds d'affectation spéciale ont été utilisés pour couvrir leurs honoraires et les frais de voyage afférents à leur participation à des réunions organisées à New York, à Nairobi et à Vienne, ainsi que dans d'autres villes, avec les principales parties prenantes et les membres du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts;

d) Services de conférence et d'interprétation. Aux termes du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, les réunions de groupes spéciaux d'experts n'ouvrent pas droit à des services d'interprétation, qui, dans de tels cas, ne sont fournis que s'ils sont disponibles. En

outre, les réunions qui se tiennent en dehors du Siège occasionnent des coûts supplémentaires, car il faut couvrir les frais liés aux locaux et aux services d'interprétation, de reproduction des documents et d'appui technique, ainsi que d'autres dépenses connexes. Le secrétariat du Forum a donc dû couvrir les dépenses afférentes aux trois réunions des groupes spéciaux d'experts (deux réunions du Groupe spécial sur l'arrangement international sur les forêts et une du Groupe spécial sur la mobilisation de fonds en faveur des forêts) au moyen de ressources provenant du Fonds d'affectation spéciale;

e) Voyages du personnel. Les fonctionnaires du secrétariat du Forum ont participé à de nombreuses manifestations importantes concernant les forêts; ils ont notamment contribué à préparer la dixième session du Forum, fourni un appui en vue de la deuxième réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée sur la mobilisation de fonds en faveur des forêts et de la première réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts. Les ressources du Fonds ont servi à compléter les fonds prévus au budget ordinaire pour couvrir les frais de voyage des fonctionnaires participant aux réunions régionales en rapport avec les forêts et aux activités organisées dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts.

IV. Réalisations et résultats attribuables au Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum

6. Un certain nombre de réalisations et de résultats découlent directement des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale :

a) Dans le cadre du processus de facilitation, le secrétariat du Forum a organisé deux ateliers, le premier à Dakar en décembre 2012 et le second à Nairobi en janvier 2013, qui avaient pour but de recenser les lacunes dans la mobilisation de fonds en faveur des forêts, les difficultés rencontrées ainsi que les possibilités de progrès dans ce domaine. Ces ateliers ont réuni 55 experts représentant 26 pays et un large éventail d'organisations régionales et internationales, et ont débouché sur l'adoption de 12 séries de recommandations visant à accroître la mobilisation de fonds en faveur des forêts en Afrique et dans les pays les moins avancés. Avec les recommandations formulées à l'issue d'ateliers analogues concernant les petits États insulaires en développement et les pays à faible couverture forestière, ces recommandations ont constitué la base de la première stratégie commune de mobilisation de fonds en faveur des forêts, élaborée en juin 2013, qui servira de modèle pour la mise au point de stratégies nationales en la matière (voir <http://unff-p.un.org/unff-projects/africaldcs>);

b) Une initiative institutionnelle de mobilisation de fonds en faveur des forêts lancée a été menée en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome en septembre 2012. Elle a permis de formuler plusieurs recommandations qui ont aidé le Forum à adopter, lors de sa dixième session, une décision importante sur les solutions en matière de mobilisation de fonds en faveur des forêts;

c) Une réunion d'un groupe spécial d'experts a porté sur le thème des forêts et du développement économique, qui était le thème principal de la dixième session

du Forum. En outre, trois grandes études sur les forêts et le développement économique ont été réalisées en vue de servir de documents de référence lors de la dixième session. Ces études présentaient les données et les conclusions les plus récentes sur les questions suivantes : la valeur monétaire et non monétaire des forêts; les forêts et l'élimination de la pauvreté; les forêts et leurs liens intersectoriels avec les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie, de la santé, des transports, du tourisme et de l'exploitation minière; l'approche paysagère de la gestion durable des forêts; et les forêts dans le monde de demain. Les conclusions de ces études ont nourri les travaux de l'initiative institutionnelle sur la mobilisation de fonds en faveur des forêts, qui s'est tenue à Rome en septembre 2012, et de la réunion sur le même thème organisée à Vienne en janvier 2013, ainsi que le rapport du Secrétaire général sur les forêts et le développement économique (E/CN.18/2013/4);

d) L'Année internationale des forêts (2011) s'est achevée en février 2012 par une cérémonie de clôture qui a donné lieu à la première remise du prix « Héros des forêts » et au premier Festival international du film forestier, à un concours d'art ouvert aux enfants et à un concours épistolaire. Fort du succès de la campagne de communication menée pendant l'Année internationale des forêts, le secrétariat du Forum a créé le Prix des forêts pour les populations qui regroupe trois manifestations : la deuxième édition du prix « Héros des forêts », la deuxième édition du Festival international du film forestier et la première édition d'un concours de photographie. Un certain nombre de produits de communication multimédias ont été réalisés, y compris une série de vidéos sur les Héros des forêts, un court métrage diffusé sur les réseaux sociaux intitulé « À la recherche de l'équilibre », un film promotionnel du deuxième Festival international du film forestier et quatre annonces d'intérêt général dans lesquels des réalisateurs célèbres invitent à participer à ce festival. Le Forum a publié tous ces films et toutes ces vidéos sur son espace dédié sur la chaîne YouTube des Nations Unies;

e) La dixième session du Forum a permis d'établir un plan d'action clair pour les activités intersessions liées à l'examen de l'arrangement international sur les forêts;

f) L'ensemble des activités intersessions et des procédures liées à l'examen de l'arrangement – présentation par les États membres et les autres parties prenantes de leurs observations et propositions, deux réunions du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts et évaluation indépendante – ont été réalisées grâce à des ressources provenant du Fonds d'affectation spéciale ;

g) Le Fonds d'affectation spéciale a également fourni les ressources utilisées pour contribuer au financement des voyages des membres du Bureau et des représentants de pays en développement et de pays en transition qui ont participé aux réunions susmentionnées et à la dixième session du Forum. On ne saurait trop insister sur l'importance d'une représentation équilibrée des pays développés et des pays en développement au sein du Forum;

h) Le Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Forum a joué un rôle essentiel dans le financement des renforts en personnel du secrétariat du Forum, qui est la plus petite entité du Département des affaires économiques et sociales. Il constitue actuellement la seule source de financement permettant de couvrir les traitements des cinq fonctionnaires (administrateurs et agents des services généraux)

du secrétariat dont les postes sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires. On ne saurait trop souligner dès lors à quel point il importe que le Fonds d'affectation spéciale dispose de ressources non préaffectées pour permettre l'exécution des travaux de fond du Forum.

V. Contributions non financières

7. Le secrétariat du Forum fait part de sa gratitude à la FAO qui, depuis février 2012, met à sa disposition un administrateur (P-3) à titre gracieux. Cette ressource supplémentaire a permis de répondre aux besoins en personnel du Secrétariat et fourni une aide indispensable dans les domaines de l'élaboration et de mise en œuvre de politiques, en particulier en ce qui concerne les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts.

8. Le secrétariat du Forum exprime également sa gratitude au Gouvernement finlandais pour avoir financé jusqu'en octobre 2013 un poste d'administrateur auxiliaire de programmes, en plus de sa contribution au Fonds d'affectation spéciale. Ce fonctionnaire a joué un rôle très important, en contribuant à la planification et au bon déroulement des ateliers et initiatives liés au Forum et en fournissant un appui technique aux cadres supérieurs du Forum.

9. Le secrétariat du Forum remercie également l'Organisation internationale des bois tropicaux, qui lui a généreusement fourni les services d'un consultant pour une période de six mois prenant fin en février 2015, pour l'aider à mener à bien les activités intersessions liées à l'examen de l'arrangement international sur les forêts, et notamment les recherches et la préparation de la documentation nécessaire en amont de la deuxième réunion du Groupe d'experts et de sa onzième session.

VI. Annonces de contributions

10. Le secrétariat du Forum exprime sa gratitude au Gouvernement finlandais, au Gouvernement de la Fédération de Russie et au Gouvernement norvégien, qui ont annoncé pour 2015 des contributions au Fonds d'affectation spéciale d'un montant de 472 000 dollars, 142 000 dollars et 50 000 dollars, respectivement. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Gouvernement chinois s'était engagé à poursuivre sa contribution annuelle au Fonds, d'un montant de 250 000 dollars.

VII. Priorités et difficultés

11. Depuis sa création, le Forum a vu ses missions et ses réalisations s'élargir et se développer sensiblement, à la suite des décisions prises à plusieurs de ses sessions et lors d'autres forums intergouvernementaux. Ce phénomène a des répercussions considérables sur le secrétariat du Forum. Dans le même temps, le niveau des fonds prévus au budget ordinaire et des contributions au Fonds d'affectation spéciale n'a pas augmenté de façon à couvrir les activités ajoutées au programme de travail du secrétariat. De plus, les détachements de personnel ne se sont pas révélés être un moyen efficace et durable de renforcer le Secrétariat. Il faut noter qu'au cours de la période 2012-2015, les détachements au secrétariat ont considérablement diminué

par rapport aux exercices précédents, et qu'aucun nouveau détachement n'a été annoncé à ce jour, à l'exception de l'affectation au secrétariat d'un fonctionnaire de la FAO, comme indiqué au paragraphe 7 ci-dessus.

12. Une autre difficulté est liée au fait que les ressources du Fonds d'affectation spéciale sont insuffisantes, imprévisibles et préaffectées, ce qui fait que le secrétariat du Forum a beaucoup de mal à dégager des ressources pour répondre aux besoins programmatiques les plus urgents, quand il n'est pas dans l'incapacité pure et simple de le faire. À titre d'exemple, dans l'hypothèse où les contributions attendues n'étaient pas reçues, le secrétariat ne pourrait pas financer son programme de travail actuel et couvrir les dépenses afférentes à la rémunération des fonctionnaires dont les postes sont financés par les ressources extrabudgétaires pour 2015. En outre, au moment de la rédaction du présent rapport, il n'y avait pas de ressources prévues dans le Fonds d'affectation spéciale pour mettre en œuvre des mesures faisant suite aux décisions susceptibles d'être prises à la onzième session ou pour couvrir les dépenses de personnel financées au moyen de ressources extrabudgétaires pour 2016 (voir tableau 5).

Tableau 5

Montant estimatif des dépenses financées au moyen du Fonds d'affectation spéciale en 2015

(En dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>2015</i>
Dépenses de personnel ^d	1 149 102
Consultants et experts ^b	150 000
Voyages des représentants ^c	660 000
Voyages du personnel	100 000
Services de conférence et d'interprétation	80 000
Total partiel	2 139 102
13 % de dépenses d'appui aux programmes	278 083
Total	2 417 185
Solde reporté de l'année précédente	1 615 173
Contributions prévues pour 2015	914 000
Total des ressources disponibles, 2015	2 529 173

Note : Les chiffres figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent par conséquent qu'une estimation établie à la date du 30 janvier 2015.

^a Le montant estimatif des dépenses ne prend en compte que les fonds nécessaires à l'exécution du programme actuel de travail intersessions du secrétariat du Forum ainsi que les frais de voyage des représentants qui participeront à la onzième session du Forum, et n'inclut pas de financement au titre de toute activité supplémentaire qui serait décidée à la onzième session.

^b Y compris les services de consultants engagés pour appuyer la onzième session du Forum.

^c Y compris les frais de voyage des représentants qui participeront à la onzième session du Forum.

13. Les ressources humaines et financières dont le secrétariat a besoin pour appuyer le Forum et ses États membres ont été bien mises en évidence et étayées dans les documents issus des travaux intersessions concernant l'examen de l'arrangement international sur les forêts, en particulier le résumé de la première réunion du Groupe spécial intergouvernemental d'experts à participation non limitée chargé d'examiner l'arrangement international sur les forêts présenté par les coprésidents (E/CN.18/2015/10, annexe), le rapport sur l'évaluation indépendante de l'arrangement¹ et le compte rendu de la deuxième réunion du Groupe d'experts établi par les coprésidents (E/CN.18/2015/11, annexe). Les activités intersessions ont, entre autres choses, mis en lumière la nécessité de renforcer le secrétariat en mettant à sa disposition des ressources humaines et financières plus importantes, et d'en faire une division au sein du Département des affaires économiques et sociales.

14. Il est par ailleurs indispensable que le secrétariat dispose de ressources humaines et financières régulières et adéquates pour pouvoir continuer à appuyer l'arrangement international sur les forêts au-delà de 2015, et à promouvoir la prise en compte des forêts dans le programme de développement pour l'après-2015. Il est donc vivement recommandé d'accroître les ressources disponibles, en particulier s'agissant des postes inscrits au budget ordinaire, mais aussi des fonds extrabudgétaires non préaffectés, qui doivent être disponibles de façon durable et régulière, afin que le secrétariat puisse s'appuyer sur une base solide pour s'acquitter de ses fonctions.

¹ Le texte du rapport est disponible à l'adresse : www.un.org/esa/forests/pdf/iaf/IAF-Assesment%20Report-Final-12%20Sep-2014.pdf.